

# BUDGET PRIMITIF 2018

- Budget Principal
- Budget Annexe Formation

[www.sdis56.fr](http://www.sdis56.fr)





## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 mars 2018

Nombre de membres : 22 Présents : 14 Votants : 19	Délibérations n°C01 à C06	Date de convocation : 12 février 2018
Nombre de membres : 22 Présents : 13 Votants : 17	Délibérations n°C07 à C17	Date de convocation : 12 février 2018

Le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni **le 23 mars 2018** à 9h30 à la direction départementale des services d'incendie et de secours à Vannes, sous la présidence de Gilles DUFEIGNEUX, Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Morbihan (SDIS 56).

### **MEMBRES TITULAIRES PRESENTS :**

Gilles DUFEIGNEUX  
Christine PENHOUE  
Laurent TONNERRE  
Yannick CHESNAIS  
Hervé LAUDIC  
Jean-Rémy KERVARREC  
Jean-Paul BERTHO

Marie-Jo LE BRETON (jusqu'à Dél C06 incluse)  
Alain GUIHARD  
André LE CORRE  
François LE COTILLEC  
Patrick PARISOT  
Marcel BENOIT  
Michel PICHARD

### **MEMBRES TITULAIRES EXCUSES :**

Ronan LOAS donne un pouvoir à Marie-Jo LE BRETON  
Marie-Odile JARLIGANT donne un pouvoir à Alain GUIHARD  
Gérard GICQUEL donne un pouvoir à Yannick CHESNAIS  
Nadyne DURIEZ donne un pouvoir à Jean-Paul BERTHO  
Michèle NADEAU donne un pouvoir à Hervé LAUDIC  
Daniel MARTIN est représenté par son suppléant Jean-Paul BERTHO  
Gérard PIERRE  
Denis BERTHOLOM  
Nadine FREMONT

### **Assistaient à la réunion avec voix consultative :**

Contrôleur Général Cyrille BERROD, Directeur départemental du SDIS 56  
Adjudant Gilles CARGOUET, titulaire CATSIS (Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours)  
Adjudant Sébastien VEILLON, titulaire CATSIS

### **Assistaient à la réunion :**

Colonel Eric LEBON, Directeur départemental adjoint du SDIS 56  
Monsieur François FONTAINE, Directeur général des finances et des moyens du conseil départemental du Morbihan

### **Secrétaires de séance :**

Laurent LE BRUN, Responsable administratif et financier du SDIS 56  
Anne OLLIERO, Responsable du bureau des assemblées et des affaires juridiques



**Objet : Budget primitif 2018 – budget principal**

RAPPORTEUR : Hervé LAUDIC

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

*Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M61 des services départementaux d'incendie et de secours,*

*Vu la convention de partenariat entre le département du Morbihan et le SDIS du Morbihan pour les années 2016 à 2018,*

Le Budget Primitif (BP) de l'exercice 2018 proposé s'inscrit dans le cadre général de la politique départementale, définie par la convention pluriannuelle de financement, qui fixe les objectifs et les moyens de l'établissement pour la période 2016-2018.

Le BP 2018 poursuit principalement l'objectif de répondre aux sollicitations des populations morbihannaises et touristiques en assurant une distribution des secours de qualité tout en :

- mobilisant les ressources humaines (3 000 agents) indispensables à la réponse opérationnelle existante ;
- modernisant les équipements et les matériels dans le cadre de l'application du plan d'équipement 2018 afin de maintenir le parc des véhicules, engins et matériels, en situation opérationnelle.

Il est convenu que, dans un environnement des finances locales contraint, la maîtrise budgétaire sera poursuivie.

Il s'agit ainsi de consolider l'organisation opérationnelle garante d'une réponse adaptée aux besoins du territoire départemental dans un contexte de contrôle des dépenses.

Les inscriptions budgétaires 2018 tiennent compte, par ailleurs, du bilan budgétaire et financier de l'établissement à la fin de l'exercice 2017. Elles intègrent, en outre, les données du contexte national et départemental qui impactent directement ou indirectement la situation budgétaire du SDIS du Morbihan.

Il est tout d'abord proposé d'examiner la situation de l'établissement à la fin de l'exercice 2017, puis les données du contexte national et départemental et, enfin, les propositions relatives aux dépenses et recettes de l'exercice 2018.

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~



## **I. La situation budgétaire 2017**

La situation budgétaire de l'année 2017, retracée dans le compte administratif, permet d'envisager un financement des actions départementales conformément aux dispositions de la convention pluriannuelle de financement.

Les résultats du compte administratif 2017, pour le budget primitif 2018, sont repris aux comptes suivants :

- compte 002 (recettes de fonctionnement) – budget principal : 5 109 801,78 € ;
- compte 001 (dépenses d'investissement) – budget principal : 647 230,15 € ;
- compte 1068 (Affectation du résultat de fonctionnement au financement de l'investissement - Recette d'investissement) Budget principal : 135 123,87€.

## **II. Les données de contexte du budget primitif 2018**

Le budget 2018 sera impacté par les données, de contexte national et départemental, mentionnées ci-après.

### **A) Le contexte national**

#### **1. Un contexte économique contraignant**

L'élaboration du budget prévisionnel pour l'année 2018 intervient dans un contexte général :

- le constat de tensions relatives aux finances de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics. Il convient de rappeler, à ce titre, que le département, les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) assurent la quasi-exclusivité du financement de l'établissement (proche de 90%).

Compte tenu des orientations nationales, après trois ans de baisse nette de la dotation globale de fonctionnement, les concours financiers aux collectivités territoriales ne baisseront pas en 2018. Le gouvernement stabilise, en effet, les transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales en 2018.

L'Etat souhaite, toutefois, que cette situation s'accompagne de mécanismes d'encadrement des finances locales. Il s'agit, tout d'abord, de plafonner l'augmentation des dépenses de fonctionnement des collectivités autour de 1,2 % par an. Pour cela, l'Etat programme de signer un contrat avec chacune des 319 plus grandes collectivités, leur affectant un objectif individuel sanctionné par un mécanisme de bonus-malus qui restera à négocier.

Ensuite, pour limiter le financement des dépenses d'investissement par un recours supplémentaire à l'emprunt, l'Etat souhaite également mettre en place une nouvelle règle dans le code général des collectivités locales. Il s'agit de ne pas dépasser un ratio (fixé par décret) entre l'encours de dette et la capacité d'autofinancement d'une collectivité (ce ratio pourrait être limité à dix ans).

Par ailleurs, concernant le bloc communal, il est à noter l'instauration, à compter de 2018, d'un nouveau dégrèvement progressif qui vise à dispenser du paiement de la taxe d'habitation sur la résidence principale environ 80% des foyers. L'Etat doit prendre en charge ces dégrèvements.

Par conséquent, au regard de ces éléments d'informations, il est nécessaire de porter une attention toute particulière à l'environnement de financement de l'établissement et à ses impacts à terme afin qu'il puisse faire face à ses obligations.

- Par ailleurs, l'année 2018 sera marquée par la poursuite des transferts de compétences prévus par la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Pour le SDIS 56, cette réforme engendrera des modifications concernant les collectivités contributrices au budget du SDIS.
- L'indice des prix à la consommation progresse de 1 % au titre du Projet de Loi de Finances (PLF) 2018.





Dans ce contexte exigeant des finances publiques, le SDIS 56 s'est donc attaché à préparer un projet de budget caractérisé par la poursuite des politiques adoptées par le conseil d'administration jusqu'alors. Le projet de budget s'inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle de financement pour la période 2016-2018 qui fait l'objet d'un partenariat avec le département.

## 2. Mesures normatives

Le budget du SDIS demeure extrêmement contraint dans la mesure où, d'une part, il ne bénéficie pas de recettes propres importantes et, que d'autre part, les charges de personnel représentent 78 % des dépenses réelles de fonctionnement. A l'instar des autres SDIS, ce constat met en évidence la rigidité des charges à laquelle est confronté l'établissement.

Le budget 2018 du SDIS prend en compte le gel du point d'indice pour la fonction publique et le report d'un an de la poursuite de la mise en œuvre des dispositions du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), validé en 2015. Il peut être rappelé à ce sujet que le ministre de l'action et des comptes publics a toutefois confirmé que l'intégralité de sa mise en œuvre serait effectuée sur la durée du mandat présidentiel.

En outre, il convient également d'intégrer la réforme de la Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance du volontariat (PFR). La prestation de fin de service versée aux anciens Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV), en reconnaissance de leur engagement prise en charge dans le cadre d'un régime par capitalisation, est réformée. Au terme du contrat conclu avec l'assureur chargé de la gestion de ce régime, il est mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, sans rupture de droits pour les SPV, une PFR de deuxième génération, gérée désormais en flux budgétaire par l'organisme IMPALA GESTION.

### **B) Le contexte départemental**

L'objectif principal assigné au SDIS consiste à mettre en place une organisation opérationnelle répondant aux spécificités du territoire, gage d'une réponse opérationnelle adaptée aux besoins de la population. A ce titre, le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR), arrêté par le Préfet du Morbihan le 7 février 2014, met en exergue 47 recommandations en vue de permettre la distribution des secours sur le territoire départemental.

Dans ce cadre, il est rappelé que les sollicitations dans le domaine du secours à personnes demeurent significatives dans le département dans un contexte de croissance de la population départementale et de son vieillissement.

Enfin, il convient de préciser que la convention pluriannuelle de financement, qui fixe les objectifs et les moyens de l'établissement pour la période 2016-2018, rentre en 2018 dans sa dernière année d'application. Les mesures présentées dans le présent rapport sont conformes au cadrage pluriannuel de la convention.

### **C) Le contexte financier de l'établissement**

La situation d'endettement de l'établissement est favorable, avec un encours de dette mobilisé au début de l'année 2018 de **9 225 198 €**. La capacité de désendettement est estimée à environ 2,5 années au 31 décembre 2017.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

Les dépenses de fonctionnement 2018 (**53 468 000,00 €**) augmentent de **0,99 %** par rapport au budget primitif 2017 (**52 942 000,00 €**).

S'agissant des recettes de fonctionnement, la participation du département croît de **1 %** pour atteindre **23 807 582 €**. Les contributions des communes et des EPCI progressent également de **1 %** et s'établissent à **23 000 468 €**.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le montant total des dépenses d'équipement intègre les seuls crédits de paiement pour les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement



(AP/CP). Il est à noter que les données de la section d'investissement tiennent compte des restes à réaliser des dépenses engagées mais non mandatées, des recettes engagées non recouvrées ainsi que du solde d'exécution de la section de l'exercice 2017.

## **I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les recettes et dépenses de fonctionnement (y compris les dotations aux amortissements) progressent de **0,99 %** par rapport au budget primitif 2017.

### **A) DEPENSES**

Les dépenses de fonctionnement sont présentées ci-après par chapitre budgétaire.

<b>Designation</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
<b>011 – Charges à caractère général</b> Evolution 2018/ 2017 : + 3,9 % CA 2017 : 6 075 363,65 €	<b>6 254 557,00 €</b>	<b>6 501 000,00 €</b>

Les charges, à caractère général, intègrent l'ensemble des dépenses qui contribuent au fonctionnement du corps départemental et permettent à ce dernier de remplir ses missions opérationnelles (matières consommées, entretien, réparation et maintenance, charges générales diverses, etc.).

L'évolution de ces dépenses ressort en hausse de 3,9 % par rapport à 2017, principalement en raison du renforcement de la sécurisation des contrôles sur les véhicules et de la hausse de la ligne de compte des assurances.

Le taux de consommation de ces charges dépend en grande partie du niveau d'activité constaté et de la nature de cette dernière.

Pour l'année 2017, l'inscription à ce poste budgétaire est fixée à **6 501 000 €**.

Il est proposé de prendre connaissance ci-après des dépenses les plus significatives du chapitre budgétaire.

<b>Energie et matières premières</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
Evolution 2018/2017 : 0 % CA 2017 : 799 492,50 €	798 696 €	798 696 €

Ce poste budgétaire, regroupant l'ensemble des dépenses de fournitures et matières consommées (électricité, gaz, eau, carburants) liées aux dépenses d'énergie, est stable par rapport à 2017. Le niveau du budget de ce poste reste incertain compte tenu des fluctuations du marché du pétrole (effet prix) et des variations de consommations d'énergie dépendantes du nombre des opérations (effet volume).

<b>Entretien, réparation, petits équipements et habillement</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
Evolution 2018/2017 : + 7,8 % CA 2017: 3 124 837,47 €	3 097 512,00 €	3 339 571,00 €

Le poste budgétaire relatif à l'entretien, la maintenance, l'habillement et les acquisitions de petits équipements, augmente de 7,8 % par rapport au BP 2017. Ce budget comprend l'habillement mais également l'entretien du petit matériel, des véhicules et des bâtiments dont le SDIS a la charge. La hausse constatée provient, principalement, du renforcement de la sécurisation des contrôles sur les véhicules et notamment les moyens aériens.



En outre, il convient de relever que le partenariat, entre le SDIS et le département relatif à l'entretien des véhicules, sera poursuivi en 2018.

<b>Assurances</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
<b>Evolution 2018/2017 : + 7,9 %</b> <b>CA 2017 : 417 881,17 €</b>	440 000 €	475 000 €

La hausse des crédits sur la ligne de compte des assurances s'explique, d'une part, par la hausse de l'assurance « risques statutaires des personnels permanents » suite à la résiliation du marché en cours et, d'autre part, par les évolutions des assiettes de cotisations et des indexations de tarifications prévues aux marchés.

<b>Remboursement de frais à des tiers</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
<b>Evolution 2018/2017 : + 6,25 %</b> <b>CA 2017 : 318 845,58 €</b>	320 000 €	340 000 €

Ce poste budgétaire correspond essentiellement à la participation du SDIS au financement des interventions effectuées par le centre d'incendie et de secours de Redon sur le territoire départemental (défense en premier appel des communes de l'ex-canton d'Allaire).

<b>Désignation</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
<b>012 – Charges de personnels et frais assimilés</b> <b>Evolution 2018/2017 : 1,2 %</b> <b>CA 2017 : 34 536 280,74 €</b>	<b>35 363 000,00 €</b>	<b>35 788 000,00 €</b>

Le compte administratif 2017 fait état d'un montant de **34 536 280,74 €**, soit un taux d'exécution de **97,66 %** par rapport au budget primitif 2017.

Pour l'année 2018, les orientations principales suivantes sont privilégiées :

- **Masse salariale des personnels permanents :**

L'exercice 2018 se caractérise par une évolution maîtrisée du Glissement Vieillesse Technicité (**GVT à 1 %**). Il s'agit des situations d'avancements de grade, d'échelon. Cette hausse correspond à 264 K€ de la masse salariale des personnels permanents.

L'application du PPCR s'est traduite en 2017 par des revalorisations indiciaires et une refonte des carrières à hauteur de + 237 K€. Pour 2018, il n'y aura pas d'impacts nouveaux dans la mesure où le gouvernement a décidé de reporter la poursuite de la mise en œuvre du PPCR d'un an.

**Point d'indice.** Conformément aux annonces effectuées par le ministre des comptes et de l'action publique, il n'est pas prévu de majoration du point indice pour 2018. Pour mémoire, une augmentation du point d'indice de 0,6 % est intervenue au 1<sup>er</sup> février 2017 (+ 90 K€).

En outre, il est prévu une hausse de 40 K€ des agents mis à disposition suite à l'évolution de plusieurs situations individuelles.

- **Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) :**

Le budget des indemnités des SPV ressort en hausse de **1,6 %** par rapport au budget 2017. Il intègre les indemnités opérationnelles (interventions, astreintes, gardes...), les indemnités pour formation (stagiaires et formateurs) et les autres indemnités (responsabilités, tâches administratives et techniques...). Il tient compte de l'évolution de + 1 % (inflation) des taux d'indemnisation des SPV.



Ce budget permet de maintenir le modèle opérationnel départemental qui repose sur la complémentarité entre les Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) et les SPV.

• **Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (PFR) du volontariat :**

Il s'agit du versement des prestations de vétérance sur la base des effectifs au 31 décembre 2017. Concernant l'application de la réforme de la PFR, suite aux dernières informations reçues de la part de l'association qui assure la gestion du régime de la PFR, l'inscription au titre du budget 2018 s'élève à 80 K€. Ce volume budgétaire permet de procéder à la régularisation de situations individuelles de SPV depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Par ailleurs, il est proposé de poursuivre les actions à caractère social en faveur des personnels via, notamment, l'aide au retour à l'emploi des SPV.

Les prévisions relatives aux principaux postes de charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

Personnels permanents	BP 2017	BP 2018
Evolution 2018/2017 : + 2,3 % CA 2017 : 25 051 501,82 €	25 371 000 €	25 962 000 €

Les prévisions de la masse salariale 2018 incluent principalement :

- le glissement **vieillesse technicité** : avancements de grade, d'échelon (+ 264 K€) ;
- une hausse de 40 K€ des **agents mis à disposition** suite à l'évolution de plusieurs situations individuelles.

Les prévisions budgétaires relatives à la masse salariale sont estimées au plus juste.

Indemnités SPV	BP 2017	BP 2018
Evolution 2018/2017 : + 1,6 % CA 2017 : 8 902 368,75 €	8 933 856 €	9 077 451 €

Ce poste budgétaire connaît une progression de **1,6 %**. Il intègre :

- les indemnités des SPV liées à la programmation des formations qui tient compte, notamment, de la mise en œuvre du plan de formation annuel ;
- les indemnités relatives aux missions opérationnelles (interventions, astreinte, garde...).

Vétérance	BP 2017	BP 2018
Evolution 2018/2017 : - 37,9 % CA 2017 : 469 013,68 €	871 144 €	540 999 €

Les prévisions de la vétérance 2018 incluent l'application de la réforme de la PFR, l'allocation de vétérance, la prestation de fidélité versées aux SPV. La baisse constatée sur le poste vétérance est uniquement due à l'impact de la réforme de la PFR (- 330 K€ par rapport au BP 2017).

Désignation	BP 2017	BP 2018
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b> Evolution 2018/2017 : + 8,52 % CA 2017 : 3 019 610,86 €	<b>3 052 010,78 €</b>	<b>3 312 000,00 €</b>

Les charges de gestion courante respectent les accords passés avec les collectivités gestionnaires de casernes et les associations soutenues par le SDIS qui concourent à la mise en œuvre du lien social.





L'inscription budgétaire 2018 augmente de **8,5%** en comparaison des crédits inscrits au titre de l'année 2017. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la subvention d'équilibre du budget annexe formation et de l'allocation de gestion de casernement.

Ce poste intègre majoritairement trois catégories de dépenses :

- la subvention d'équilibre nécessaire au financement du budget annexe formation d'un montant de **765 003,56 € (+ 176 K€ par rapport au BP 2017)** ;
- l'allocation de gestion de casernement pour **1 808 941 € en 2018 (+ 51 K€ par rapport au BP 2017)**. Ce montant tient compte de l'évolution de l'indice de révision des loyers et des nouveaux projets qui devraient être réceptionnés en 2018 ;
- la contribution annuelle du SDIS au fonctionnement de l'infrastructure nationale partageable des transmissions (INPT) s'élève à 170 K€ en 2018 (**+16 K€ par rapport au BP 2017**) ;
- les subventions versées aux associations dont le montant total devrait s'élever à **450 525 €**.

Désignation	BP 2017	BP 2018
<b>66 – Charges financières</b> Evolution 2018/2017 : 0 % CA 2017 : 170 681,71 €	<b>230 000 €</b>	<b>230 000 €</b>

Les charges financières prévisionnelles à verser au cours de l'année 2018 sont inscrites à hauteur de **230 000 €**. Elles tiennent compte de l'ensemble des emprunts contractés par l'établissement et intègrent les intérêts versés au titre de l'utilisation de la ligne de trésorerie.

Désignation	BP 2017	BP 2018
<b>67 – Charges exceptionnelles</b> Evolution 2018/2017 : -4,49 % CA 2017 : 474,01 €	<b>16 266,57 €</b>	<b>15 535,44 €</b>

Le poste budgétaire correspond à une estimation des éventuels intérêts moratoires à verser et des titres annulés.

Désignation	BP 2017	BP 2018
<b>042- Dotations aux amortissements et provisions</b> Evolution 2018/2017 : + 5,3 % CA 2017 : 4 123 508,10 €	<b>4 160 000 €</b>	<b>4 380 000 €</b>

Les dotations aux amortissements contribuent au financement des opérations d'investissement et permettent de financer les dépenses d'investissement et ainsi de maîtriser le recours à l'emprunt.

Désignation	BP 2017	BP 2018
<b>022 – Dépenses imprévues</b>	<b>3 378 220,47 €</b>	<b>2 741 464,56 €</b>

Le montant des dépenses imprévues constitue une variable d'équilibre dans un budget dévolu aux aléas opérationnels. Il permet en cours d'exercice d'abonder, si nécessaire, les chapitres budgétaires pour tenir compte des besoins exceptionnels.



Désignation	BP 2017	BP 2018
<b>023 – Virement à la section d'investissement</b>	<b>487 945,18 €</b>	<b>500 000,00 €</b>

Le virement à la section d'investissement permet de financer les dépenses d'investissement pour 2018 à hauteur de 500 000 €.

TOTAL Section de fonctionnement	BP 2017	BP 2018
<b>Evolution : + 0,99%</b>	<b>52 942 000 €</b>	<b>53 468 000 €</b>

## **B) RECETTES**

Les recettes de fonctionnement (hors reprise du résultat antérieur reporté) sont constituées pour **97,00 %** des contributions versées par les collectivités : le département, les communes et les EPCI.

Concernant les contributions des communes et EPCI, compte tenu du taux directeur de **1,0 %** voté lors du conseil d'administration du 10 novembre 2017 et du dispositif d'encouragement au volontariat adopté lors de la même séance, elles connaîtront au final une hausse au titre de l'année 2018 de **0,56 %** pour un montant de **23 000 468 €**.

Une étude relative aux contributions a été engagée. Dans sa première phase, elle a permis d'adopter un dispositif d'encouragement au volontariat adossé au vote des contributions. La deuxième phase de l'étude devrait intervenir en 2018. Elle respectera les évolutions législatives et réglementaires et prendra ainsi en compte l'évolution du coût de la vie.

La participation du département en 2018 sera de **23 807 582 €**, soit une augmentation de **1 %**. Elle permet d'assurer la couverture du besoin de financement des dépenses récurrentes et nouvelles. La participation du département a connu une progression notable ces 5 dernières années (2013 : 21,630 M€, 2014 : 22,302 M€, 2015 : 22,948 M€, 2016 : 23,384 M€ et 2017 : 23,57 M€) afin d'accompagner le développement de la politique d'incendie et de secours sur l'ensemble du territoire départemental.

Les recettes diverses sont inscrites à hauteur de **940 148,22 €**. Elles intègrent essentiellement les remboursements d'assurances (matériels, véhicules ou personnels) et les opérations payantes. Les montants inscrits au titre de 2018 ont été réajustés par rapport aux réalisations 2018 et font l'objet d'une inscription prudente et réaliste.

Concernant les recettes d'ordre, pour 2018, un amortissement des « subventions d'investissement versées » de 430 K€ est prévu. Par ailleurs, la neutralisation de l'amortissement des immobilisations immobilières s'élève à 180 K€. La baisse concernant ce chapitre provient exclusivement de la fin de l'amortissement du fonds d'aide à l'investissement des SDIS (350 K€).

Le résultat antérieur reporté affecté au budget primitif 2018 s'élève à **5 109 801,78 €**.



## TABLEAU DE PRESENTATION DES RECETTES (en €)

DESIGNATION	BP 2017	PART (en %)	BP 2018	PART (en %)	EVOLUTION 2018/2017
Département	23 571 863,00 €	44,5 %	23 807 582,00 €	44,5 %	1,0 %
Communes et EPCI	22 871 751,00 €	43,2 %	23 000 468,00 €	43,0 %	0,6 %
<b>TOTAL COLLECTIVITES</b>	<b>46 443 614,00 €</b>	<b>87,7 %</b>	<b>46 808 050,00 €</b>	<b>87,7 %</b>	<b>1,0 %</b>
Résultat antérieur reporté	4 566 589,23 €	8,6 %	5 109 801,78 €	9,6 %	11,9 %
Recettes diverses	982 624,77 €	1,9 %	940 148,22 €	1,7 %	-4,4 %
Recettes d'ordre	949 172,00 €	1,8 %	610 000,00 €	1,1 %	- 35,7 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52 942 000,00 €</b>	<b>100,0 %</b>	<b>53 468 000,00 €</b>	<b>100,0 %</b>	<b>0,9 %</b>

### II - SECTION D'INVESTISSEMENT

La politique d'investissement du SDIS pour l'année 2018 est conforme aux orientations du plan pluriannuel d'investissement pour la période 2016-2018. Ce plan permet de répondre aux enjeux de la couverture opérationnelle départementale et de disposer ainsi d'un parc véhicules et matériels performant, adapté aux risques identifiés sur le territoire départemental dans le respect du SDACR.

S'agissant des opérations immobilières 2018, le budget primitif fait l'objet d'une inscription budgétaire concernant les études et travaux relatifs à la construction du groupement territorial de Lorient et les travaux programmés sur le site de la direction départementale.

Le financement des opérations d'investissement reposera sur les principales sources de recettes que sont les dotations aux amortissements, les fonds et dotations de l'Etat, les subventions d'équipement et l'emprunt.

Sur le plan budgétaire, le recours aux autorisations de programme est généralisé pour toutes les opérations relevant du plan d'équipement. Les crédits de paiement correspondants sont inscrits à due concurrence des estimations de réalisation effective des opérations programmées.

Les propositions présentées tiennent compte des opérations nouvelles 2018, des restes à réaliser 2017 en dépenses et recettes ainsi que du solde d'exécution 2017 de la section d'investissement.

### A) DEPENSES

Les dépenses d'investissement 2018 sont inscrites à hauteur de **23 105 000 €** et connaissent une hausse de 9,34 % par rapport au BP 2017.

- Plus particulièrement, les dépenses relatives au plan d'équipement annuel sont inscrites à hauteur de **16 833 375,2 €** (2016 : 14 910 307,82 €). Elles intègrent :
  - le renouvellement du parc véhicules et l'acquisition des matériels à hauteur de **11 237 140,02 €** ;
  - les opérations immobilières pour un montant de **5 596 235,18 €** concernant les études et travaux relatifs à la construction du groupement territorial de Lorient et les travaux programmés sur le site de la direction départementale.
- Le remboursement du capital des emprunts est conforme aux engagements pris vis-à-vis des établissements bancaires (**1 651 K€**).
- Il convient d'indiquer que les emprunts à capitaux remboursables par anticipation sont inscrits pour le montant plafond annuel susceptible d'être mobilisé (**3 246 K€**). Ce montant



ne constitue pas un flux financier réel mais répond aux obligations d'inscriptions budgétaires en dépenses et recettes d'investissement pour un même montant.

- Par ailleurs, les crédits relatifs à la neutralisation de l'amortissement des bâtiments sont inscrits pour un montant de **180 000 €**.
- Enfin, les opérations engagées en 2017 mais non mandatées, qui constituent les restes à réaliser en dépenses, s'élèvent à **63 778,72 €**.

Il est proposé de prendre connaissance des dépenses d'investissement présentées par catégorie.





**TABLEAU DE PRESENTATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)**

<b>DESIGNATION</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>	<b>EVOLUTION 2018/2017</b>
1 - Véhicules d'incendie et de secours	4 988 116,11 €	5 975 135,56 €	+ 19,8 %
2 - Petits équipements	2 814 874,93 €	3 067 806,55 €	+ 8,9 %
3 - Equipement de technologie de l'information	2 010 718,78 €	2 194 197,91 €	+9,13 %
4 - Aménagements, travaux et mobiliers	783 492,15 €	3 029 009,97 €	+ 286,6 %
5 - Construction du groupement territorial de Lorient	4 313 105,85 €	2 567 225,21 €	-40,5 %
<b>6 - TOTAL PLAN D'EQUIPEMENT ANNUEL</b>	<b><u>14 910 307,82 €</u></b>	<b><u>16 833 375,20 €</u></b>	<b><u>+ 12,9 %</u></b>
7 - Restes à réaliser – plan d'équipement année n-1	178 703,07 €	63 778,72 €	- 64,3 %
<b>A. TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT (6+7)</b>	<b><u>15 089 010,89 €</u></b>	<b><u>16 897 153,92 €</u></b>	<b><u>+ 11,9 %</u></b>
8 - Remboursement du capital des emprunts « classiques »	1 280 000,00 €	1 651 315,93 €	+ 29,0 %
9 - Autres prêts	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 %
<b>B. DEPENSES A CARACTERE FINANCIER (8+9)</b>	<b><u>1 282 500,00 €</u></b>	<b><u>1 653 815,93 €</u></b>	<b><u>+ 28,9 %</u></b>
<b>10 - SOUS TOTAL DES OPERATIONS (A+B)</b>	<b><u>16 371 510,89 €</u></b>	<b><u>18 550 969,85 €</u></b>	<b><u>+ 13,3 %</u></b>
11 - Opérations sur emprunts à capitaux remboursables par anticipation	3 750 000,00 €	3 246 800,00 €	- 13,4 %
12 - Avances et autres dépenses réelles	50 317,11 €	50 000,00 €	- 0,6 %
13 - Opérations d'ordre et patrimoniales	960 172,00 €	610 000,00 €	- 36,4 % <sup>(1)</sup>
14 - Solde d'exécution de la section d'investissement année n-1	0,00 €	647 230,15 €	NS <sup>(2)</sup>
<b>15 - AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES (11+12+13+14)</b>	<b><u>4 760 489,11 €</u></b>	<b><u>4 554 030,15 €</u></b>	<b><u>- 4,3 %</u></b>
<b>TOTAL GENERAL (10+15)</b>	<b><u>21 132 000,00 €</u></b>	<b><u>23 105 000,00 €</u></b>	<b><u>+ 9,3 %</u></b>

*(1) Au titre de 2018, il convient de prendre en compte l'amortissement des subventions d'équipement versées (430 KC), la neutralisation des amortissements sur bâtiment (180 KC).*

*(2) NS : non significatif*



## B) RECETTES

Le financement des opérations d'investissement reposera essentiellement sur les principales catégories de recettes suivantes :

- **le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)** (calculé sur le montant des dépenses mandatées aux chapitres 20 et 21) : il concernera les dépenses de l'année n-1. Son montant au titre de l'exercice 2018 est estimé à **854 K€**. Le FCTVA pris en compte au titre des restes à réaliser 2017 sur 2018 s'élève à 576 K€ ;
- une subvention d'équipement attribuée par le ministère de l'intérieur pour **165 K€** au titre du soutien aux investissements structurants des services d'incendie et de secours ;
- **une subvention** pour le financement des dépenses d'équipement versée par le département est inscrite à hauteur de **1 000 000 €** ;
- **l'autofinancement** constitué des dotations aux amortissements et aux provisions pour **4 380 000 €** ;
- **l'emprunt** d'équilibre au titre de l'exercice 2018 s'élève **12 135 330,13 €**.

**TABLEAU DE PRESENTATION DES RECETTES**

DESIGNATION	BP 2017	PART (en %)	BP 2018	PART (en %)	EVOLUTION 2018/2017
Dotations d'Etat	550 000,00 €		1 605 246,00 €		
FCTVA	550 000,00 €	2,6 %	1 440 246,00 €	6,9 %	+ 192,0 %
Dotation de soutien aux Investissements structurants (DSIS)	0,00 €		165 000,00 €		
Subvention d'équipement	1 000 000,00 €	4,7 %	1 000 000,00 €	3,7 %	0,0 %
Autofinancement (DAP) <sup>(1)</sup>	4 160 000,00 €	19,7 %	4 380 000,00 €	19,7 %	+ 5,3 %
Emprunts	13 384 117,65 €		15 382 130,13 €		
dont emprunt reporté	0,00 €		0,00 €		
dont emprunt nouveau	9 634 117,65 €	63,3 %	12 135 330,13 €	66,6 %	+ 14,9 %
dont emprunts dynamiques	3 750 000,00 €		3 246 800,00 €		
Avances	50 000,00 €	0,2 %	50 000,00 €	0,2 %	0,0 %
Produit des cessions	50 000,00 €	0,2 %	50 000,00 €	0,2 %	0,0 %
Prêts	2 500,00 €	0,01 %	2 500,00 €	0,01 %	0,0 %
Ecritures d'ordre	11 000,00 €	0,05 %	0,00 €	-	NS <sup>(2)</sup>
Affectation du résultat de fonctionnement (2017) et virement de la section de fonctionnement (2018)	487 945,18 €	2,3 %	635 123,87 €	2,7 %	NS <sup>(2)</sup>
Solde d'exécution antérieur reporté	1 436 437,17 €	6,8 %	-	-	NS <sup>(2)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>21 132 000,00 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>23 105 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>+ 9,3 %</b>

(1) DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions

(2) NS : Non Significatif



Le document budgétaire relatif au budget primitif est **annexé** au présent rapport.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**A l'unanimité,**

**ADOpte le budget primitif du budget principal par chapitre en dépenses et recettes.**

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Dufeigneux', written in a cursive style.

**Gilles DUFEIGNEUX.**



PREF 56  
05-04-18

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**SDIS DU MORBIHAN  
SDIS56 BUDGET PRINCIPAL**

NUMERO SIRET : 28560047400032

POSTE COMPTABLE DE PAIERIE DEPARTEMENTALE DU MORBIHAN

M61

**BUDGET PRIMITIF**

ANNEE 2018

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- A - Modalités de vote du budget
- B - Exécution du budget de l'exercice précédent

### II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget
- A2.1 - Equilibre financier du budget - section de fonctionnement
- A2.2 - Equilibre financier du budget - section d'investissement
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programmes d'équipement
- B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser
- B3 - Section d'investissement - Dépenses financières
- B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement
- B5 - Section d'investissement - Recettes financières
- B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes

## ANNEXES

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

#### A2 - Méthodes utilisées

- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etat des charges transférées
- A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

#### B - Engagements hors bilan

- B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 - Etat des contrats de crédit-bail
- B3 - Etat des contrats de PPP
- B4 - Etat des engagements donnés
- B5 - Etat des engagements reçus
- B6 - Situation des autorisations de programme
- B7 - Situation des autorisations d'engagement

#### C - Autres éléments d'information

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

#### D - Arrêté et signatures

- D - Arrêté et signatures



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

- I - Le Conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - avec les programmes listés en page III-B-1.2. (2)
  - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - La comparaison s'effectue par rapport  
au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
- III - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre.
- IV - Le présent budget a été voté (2) :
- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1.~~
  - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>B</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	59 500 600.74	58 095 269.84	6 003 026.40	4 597 695.50
Investissement	11 533 668.94	9 450 001.62	1 436 437.17	-647 230.15
Fonctionnement	47 966 931.80	48 645 268.22	4 566 589.23	5 244 925.65

### RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap/Art.	LIBELLES	Dép. engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		63 778.72
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 320.72
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 458.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
63 778.72	575 885.00	512 106.28	5 109 801.78
63 778.72	575 885.00	512 106.28	-135 123.87
			5 244 925.85

## RESTES A REALISER - RECETTES

Chap/Art.	LIBELLES	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		575 885.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	575 885.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	22 393 991.13	22 529 115.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	63 778.72	575 885.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	647 230.15	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		23 105 000.00	23 105 000.00

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	53 468 000.00	48 358 198.22
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		5 109 801.78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		53 468 000.00	53 468 000.00

TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		76 573 000.00	76 573 000.00

## TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES			TOTAL DES RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	21 783 991.13	610 000.00	22 393 991.13	17 649 115.00	4 880 000.00	22 529 115.00
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	48 588 000.00	4 880 000.00	53 468 000.00	47 748 198.22	610 000.00	48 358 198.22
TOTAL BUDGET (HORS RAR N-1 ET REPORTS)	70 371 991.13	5 490 000.00	75 861 991.13	65 397 313.22	5 490 000.00	70 887 313.22



<b>I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A2.1</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

## OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 501 000.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 788 000.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 312 000.00	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		409 205.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		47 105 878.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		176 700.00
<b>Total gestion des services</b>		<b>45 601 000.00</b>	<b>47 691 783.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	230 000.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 535.44	
022	DEPENSES IMPREVUES	2 741 464.56	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		56 415.22
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>48 588 000.00</b>	<b>47 748 198.22</b>

**SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : -839801.78**  
(Recettes réelles - Dépenses réelles)

## OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 380 000.00	610 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	500 000.00	
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>4 880 000.00</b>	<b>610 000.00</b>

**AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : 4270000.00**

<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>5 109 801.78</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>53 468 000.00</b>	<b>53 468 000.00</b>

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)****OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		(1) 1 440 246.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 165 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 898 115.93	15 382 130.13
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(2) 1 123 320.61	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2) 13 206 608.10	(3)
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	(2) 2 617 225.21	(3) 50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00	2 500.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		50 000.00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>21 847 769.85</b>	<b>18 089 876.13</b>

**BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : 3757893.72**  
(Dépenses réelles - Recettes réelles)

**OPERATIONS D'ORDRE (4)**

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	610 000.00	4 380 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		500 000.00
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>610 000.00</b>	<b>4 880 000.00</b>

**AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 : 4270000.00**

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	647 230.15	
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		135 123.87
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>23 105 000.00</b>	<b>23 105 000.00</b>

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation des mandats donnant lieu à reversement.

(4) R1 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE - DEPENSES</b>	<b>B1</b>

## 1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 501 000.00		6 501 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 788 000.00		35 788 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 312 000.00		3 312 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	230 000.00		230 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 535.44		15 535.44
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		4 380 000.00	4 380 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	2 741 464.56		2 741 464.56
023	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		500 000.00	500 000.00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	48 588 000.00	4 880 000.00	53 468 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

53 468 000.00

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>		430 000.00	430 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 898 115.93		4 898 115.93
19	<b>DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS</b>			
	Total des opérations d'équipement	16 833 375.20		16 833 375.20
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors op,rations)	53 320.72		53 320.72
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors op,rations)	10 458.00		10 458.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors op,rations)	50 000.00		50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00
198	<b>NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS</b>		180 000.00	180 000.00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	21 847 769.85	610 000.00	22 457 769.85

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

647 230.15

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 105 000.00



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE - RECETTES</b>	<b>B2</b>

## 1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	176 700.00		176 700.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	409 205.00		409 205.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	47 105 878.00		47 105 878.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	56 415.22	610 000.00	666 415.22
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>47 748 198.22</b>	<b>610 000.00</b>	<b>48 358 198.22</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>5 109 801.78</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>53 468 000.00</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 440 246.00		1 440 246.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 165 000.00		1 165 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 382 130.13		15 382 130.13
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000.00		50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		4 380 000.00	4 380 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		500 000.00	500 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	50 000.00		50 000.00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>18 089 876.13</b>	<b>4 880 000.00</b>	<b>22 969 876.13</b>

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE</b>	<b>135 123.87</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>23 105 000.00</b>
---	----------------------

II - VUE DJ BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
	- Avec AE / CP	6 254 557.00		6 501 000.00	6 501 000.00	6 501 000.00
	- Hors AE / CP					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 363 000.00		35 788 000.00	35 788 000.00	35 788 000.00
014						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	- Avec AE / CP	3 052 010.78		3 312 000.00	3 312 000.00	3 312 000.00
	- Hors AE / CP					
66	CHARGES FINANCIERES	230 000.00		230 000.00	230 000.00	230 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 266.57		15 535.44	15 535.44	15 535.44
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	3 378 220.47		2 741 464.56	2 741 464.56	2 741 464.56
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	487 945.18		500 000.00	500 000.00	500 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 160 000.00		4 380 000.00	4 380 000.00	4 380 000.00
043						
Dépenses de fonctionnement - Total		52 942 000.00		53 468 000.00	53 468 000.00	53 468 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT-CUMULEES	53 468 000.00
---	---------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	A
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (ReR + vote)
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER.	495 600.00		409 205.00	409 205.00	409 205.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	46 646 442.00		47 105 878.00	47 105 878.00	47 105 878.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	167 775.00		176 700.00	176 700.00	176 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	116 421.77		56 415.22	56 415.22	56 415.22
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	949 172.00		610 000.00	610 000.00	610 000.00
043						
Recettes de fonctionnement - Total		48 375 410.77		48 358 198.22	48 358 198.22	48 358 198.22

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 109 801.78
------------------------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 468 000.00
---	---------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>6 254 557.00</b>	<b>6 501 000.00</b>	<b>6 501 000.00</b>
— 60 —	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	2 227 446.00	2 300 488.00	2 300 488.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	10 400.00	10 400.00	10 400.00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	86 870.00	89 970.00	89 970.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	38 600.00	34 500.00	34 500.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60621	COMBUSTIBLES	2 750.00	1 750.00	1 750.00
60622	CARBURANTS	643 756.00	642 356.00	642 356.00
60623	ALIMENTATION	16 300.00	19 700.00	19 700.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	70 050.00	56 709.00	56 709.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	415 927.00	509 403.00	509 403.00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	421 450.00	381 700.00	381 700.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	108 190.00	100 437.00	100 437.00
	PRODUITS PHARMACEUTIQUES			
60661	MEDICAMENTS	45 000.00	42 000.00	42 000.00
60662	VACCINS ET SERUMS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	365 153.00	408 563.00	408 563.00
— 61 —	SERVICES EXTERIEURS	2 782 928.00	2 979 896.00	2 979 896.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	250 337.00	265 235.00	265 235.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	238 100.00	241 400.00	241 400.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	328 260.00	322 611.00	322 611.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			
61521	TERRAINS	18 600.00	17 500.00	17 500.00
615221	BATIMENTS PUBLICS	28 500.00	28 500.00	28 500.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61551	MATERIEL ROULANT	622 881.00	743 681.00	743 681.00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	282 595.00	256 036.00	256 036.00
6156	MAINTENANCE	465 829.00	526 807.00	526 807.00
6161	MULTIRISQUES	440 000.00	475 000.00	475 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	47 000.00	42 000.00	42 000.00
	DIVERS			
	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE			
61821	ABONNEMENTS	31 780.00	32 480.00	32 480.00
61828	AUTRES	19 400.00	17 300.00	17 300.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	3 000.00	2 700.00	2 700.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES			
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	6 646.00	8 646.00	8 646.00
— 62 —	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 213 003.00	1 189 931.00	1 189 931.00
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	6 000.00	1 500.00	1 500.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
6226	HONORAIRES	84 000.00	81 000.00	81 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	3 000.00		
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6232	ANNONCES ET INSERTIONS	49 000.00	17 995.00	17 995.00
6236	FETES ET CEREMONIES	25 430.00	41 130.00	41 130.00
6238	CATALOGUES, IMPRIMES ET PUBLICATIONS	37 000.00	31 300.00	31 300.00
	DIVERS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6248	TRANSPORTS DE BIENS	16 800.00	18 800.00	18 800.00
	DIVERS	4 500.00	2 000.00	2 000.00
6251	DEPLACEMENTS ET MISSIONS			
6255	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	89 785.00	91 930.00	91 930.00
6258	FRAIS DE DEMENAGEMENT	6 000.00	5 000.00	5 000.00
	DIVERS			
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	52 300.00	52 188.00	52 188.00
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	273 000.00	257 400.00	257 400.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			
6283	DIVERS			
62831	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	232 188.00	244 188.00	244 188.00
62832	FRAIS DE NET. DES LOC.-AURAY			
	FRAIS NET. DES LOC.-HENNEBONT			
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A DES TIERS	320 000.00	340 000.00	340 000.00
6288	AUTRES	13 000.00	4 500.00	4 500.00
— 63 —	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	31 180.00	30 685.00	30 685.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES	12 680.00	12 185.00	12 185.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	16 000.00	16 000.00	16 000.00
6358	AUTRES DROITS	2 500.00	2 500.00	2 500.00
012	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>35 363 000.00</b>	<b>35 788 000.00</b>	<b>35 788 000.00</b>
— 62 —	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	110 000.00	150 000.00	150 000.00
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	110 000.00	150 000.00	150 000.00
— 63 —	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	450 820.00	460 439.00	460 439.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUN. (AUTRES ORGANIS.)			
6332	VERSEMENT DE TRANSPORT	136 764.00	139 920.00	139 920.00
6336	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	59 111.00	60 374.00	60 374.00
6338	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	219 477.00	223 918.00	223 918.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	35 468.00	36 227.00	36 227.00
— 64 —	CHARGES DE PERSONNEL	34 802 180.00	35 177 561.00	35 177 561.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
64111	PERSONNEL TITULAIRE			
64112	REMUNERATION PRINCIPALE	11 383 742.00	11 826 943.00	11 826 943.00
64113	SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	338 091.00	345 980.00	345 980.00
	NBI	99 286.00	106 418.00	106 418.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
64118	AUTRES INDEMNITES	5 885 188.00	5 685 749.00	5 685 749.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATIONS	457 694.00	527 833.00	527 833.00
64141	PERSONNEL REMUNERE A LA VACATION	7 313 855.00	7 371 451.00	7 371 451.00
64146	VACATIONS VERSEES AUX SAPEURS VOLONTAIRES	420 000.00	420 000.00	420 000.00
64148	SERVICE DE SANTE AUTRES VACATIONS	1 200 001.00	1 286 000.00	1 286 000.00
64168	EMPLOIS AIDES AUTRES EMPLOIS AIDES	66 639.00	88 110.00	88 110.00
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	2 034 564.00	2 075 293.00	2 075 293.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	4 517 969.00	4 663 060.00	4 663 060.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	27 007.00	32 628.00	32 628.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	400 000.00	80 000.00	80 000.00
646	ALLOCATION DE VETERANCE	471 144.00	460 999.00	460 999.00
6475	AUTRES CHARGES SOCIALES MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL AUTRES CHARGES	167 000.00	187 097.00	187 097.00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 052 010.78</b>	<b>3 312 000.00</b>	<b>3 312 000.00</b>
— 65 —	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 052 010.78	3 312 000.00	3 312 000.00
6521	DEFICIT OU EXCEDENT BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIF DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES	589 190.71	785 003.56	765 003.56
6531	INDEMNITES,FRAIS DE MISSION ET DE FORM. DES ELUS	35 000.00	38 200.00	38 200.00
6532	INDEMNITES	1 500.00	3 500.00	3 500.00
6534	FRAIS DE MISSION COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	2 700.00	3 000.00	3 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000.00	1 000.00	1 000.00
656	PARTICIPATIONS	1 757 015.43	1 808 941.00	1 808 941.00
6574	SUBVENTIONS SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	450 525.00	450 525.00	450 525.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	215 079.64	241 830.44	241 830.44
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=011+012+014+65		<b>44 669 567.78</b>	<b>45 801 000.00</b>	<b>45 601 000.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	A1
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	230 000.00	230 000.00	230 000.00
----- 66 -----	CHARGES FINANCIERES	230 000.00	230 000.00	230 000.00
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	220 000.00	220 000.00	220 000.00
66112	INTERETS REGLES A ECHEANCE	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE			
	Calcul du 66112			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6668	AUTRES DÉPENSES			
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	16 266.57	15 535.44	15 535.44
----- 67 -----	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 266.57	15 535.44	15 535.44
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6712	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	2 266.57	2 500.00	2 500.00
	AMENDES FISCALES ET PENALES			
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	12 000.00	11 035.44	11 035.44
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
022	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	3 378 220.47	2 741 464.56	2 741 464.56
022	DEPENSES IMPREVUES	3 378 220.47	2 741 464.56	2 741 464.56
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		<b>48 294 054.82</b>	<b>48 588 000.00</b>	<b>48 588 000.00</b>
023	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>487 945.18</b>	<b>500 000.00</b>	<b>500 000.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	487 945.18	500 000.00	500 000.00
042	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>4 160 000.00</b>	<b>4 380 000.00</b>	<b>4 380 000.00</b>
----- 67 -----	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
6761	DIFFERENCE / REALISATIONS TRANSFEREES EN INVEST.			
	DIFFERENCE / REALISATIONS TRANSFEREES EN INVEST.			
----- 68 -----	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 160 000.00	4 380 000.00	4 380 000.00
8811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	4 160 000.00	4 380 000.00	4 380 000.00
	DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 647 945.18</b>	<b>4 880 000.00</b>	<b>4 880 000.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>52 942 000.00</b>	<b>53 468 000.00</b>	<b>53 468 000.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A1</b>

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>53 468 000.00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
<b>70</b>	<b>PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERS</b>	495 600.00	409 205.00	409 205.00
----- 70 -----	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	495 600.00	409 205.00	409 205.00
7061	PRESTATIONS DE SERVICES	46 600.00	47 400.00	47 400.00
7068	INTERV. SOUMISES A FACTURATION (ART. L 1424-42 DU AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	214 000.00	236 000.00	236 000.00
	AUTRES PRODUITS			
70848	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX AUTRES ORGANISMES	35 000.00	23 500.00	23 500.00
70876	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LES TIERS	181 000.00	84 300.00	84 300.00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	19 000.00	18 005.00	18 005.00
<b>74</b>	<b>CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	46 646 442.00	47 105 878.00	47 105 878.00
----- 74 -----	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	46 646 442.00	47 105 878.00	47 105 878.00
	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS			
	ETAT			
74718	AUTRES	30 000.00		
7473	DEPARTEMENTS	23 571 863.00	23 807 582.00	23 807 582.00
7474	COMMUNES	2 524 900.00	2 523 491.00	2 523 491.00
7475	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	20 346 851.00	20 476 977.00	20 476 977.00
7478	AUTRES ORGANISMES	172 828.00	297 828.00	297 828.00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
----- 75 -----	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	167 775.00	176 700.00	176 700.00
----- 64 -----	CHARGES DE PERSONNEL	167 775.00	176 700.00	176 700.00
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	167 775.00	176 700.00	176 700.00
6459	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE			
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=70+74+75+013		<b>47 309 817.00</b>	<b>47 691 783.00</b>	<b>47 691 783.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A2</b>

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>116 421.77</b>	<b>56 415.22</b>	<b>56 415.22</b>
----- 77 -----	PRODUITS EXCEPTIONNELS	116 421.77	56 415.22	56 415.22
7711	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION DEDITS ET PENALITES PERCUES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
773 775 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	113 421.77	53 415.22	53 415.22
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>47 426 238.77</b>	<b>47 748 198.22</b>	<b>47 748 198.22</b>
+				
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>949 172.00</b>	<b>610 000.00</b>	<b>610 000.00</b>
----- 67 ----- 675	CHARGES EXCEPTIONNELLES VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
----- 77 -----	PRODUITS EXCEPTIONNELS	949 172.00	610 000.00	610 000.00
7761 7768	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPR. AU DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPR. AU NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	204 000.00	180 000.00	180 000.00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT	745 172.00	430 000.00	430 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>949 172.00</b>	<b>610 000.00</b>	<b>610 000.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>48 375 410.77</b>	<b>48 358 198.22</b>	<b>48 358 198.22</b>

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>5 109 801.78</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>53 468 000.00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
Dépenses d'équipement	14 960 624.93	63 778.72	16 883 375.20	16 883 375.20	16 947 153.92
- Non individualisées en programmes d'équipement	50 317.11	63 778.72	50 000.00	50 000.00	113 778.72
- avec APCP					
- hors APCP	50 317.11	63 778.72	50 000.00	50 000.00	113 778.72
- Individualisées en programmes d'équipement	14 910 307.82		16 833 375.20	16 833 375.20	16 833 375.20
- avec APCP	14 910 307.82		16 833 375.20	16 833 375.20	16 833 375.20
- hors APCP					
Subventions d'équipement à verser (c/204)					
- avec APCP					
- hors APCP					
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses financières	5 032 500.00		4 900 615.93	4 900 615.93	4 900 615.93
040 Opérations d'ordre entre sections	949 172.00		610 000.00	610 000.00	610 000.00
041 Opérations patrimoniales	11 000.00				
Dépenses d'investissement - Total	20 953 296.93	63 778.72	22 393 991.13	22 393 991.13	22 457 769.85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	647 230.15
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 105 000.00
--	---------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
	Recettes d'équipement	10 684 117.65		13 350 330.13	13 350 330.13	13 350 330.13
	Opérations pour compte de tiers					
	Recettes financières	4 352 500.00	575 885.00	4 163 661.00	4 163 661.00	4 739 546.00
	Opérations d'ordre entre sections	4 647 945.18		4 880 000.00	4 880 000.00	4 880 000.00
	041 Opérations patrimoniales	11 000.00				
	Recettes d'investissement - Total	19 695 562.83	575 885.00	22 393 991.13	22 393 991.13	22 969 876.13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

1066 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	135 123.87
--	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 105 000.00
--	---------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.1</b>

## DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D'EQUIPEMENT

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	<b>TOTAL</b>	50 317.11	63 778.72	50 000.00	50 000.00
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>53 320.72</b>		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENC		53 320.72		
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>10 458.00</b>		
21562 21578 2181 2188	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES		10 458.00		
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>50 317.11</b>		<b>50 000.00</b>	<b>50 000.00</b>
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	50 317.11		50 000.00	50 000.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.2</b>

## DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

No	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
<b>TOTAL</b>		<b>26 142 035.56</b>	<b>0.00</b>	<b>16 833 375.20</b>	<b>16 833 375.20</b>
161802	PETITS EQUIPEMENTS	2 334 090.45		3 067 806.55	3 067 806.55
161803	EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	728 537.09		2 194 197.91	2 194 197.91
161804	AMENAGEMENTS TRAVAUX ET MOBILIERS	307 408.03		3 029 009.97	3 029 009.97
200902	VEHICULES INCENDIE ET DE SECOURS	6 979 732.98			
201201	VEHICULES 2012-2014	8 247 795.93			
201202	ANTARES 2012-2014	2 609 881.85			
201401	CONSTRUCTION GP DE LORIENT	1 903 724.79		2 567 225.21	2 567 225.21
201501	VEHICULES 2015-2018	3 030 864.44		5 975 135.56	5 975 135.56

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 161802

Libellé : PETITS EQUIPEMENTS

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP161802

## DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
<b>DEPENSES</b>		<b>5 341 897.00</b>	<b>2 334 090.45</b>	<b>a</b>	<b>3 067 806.55</b>	<b>b</b> <b>3 067 806.55</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>2 334 090.45</b>		<b>3 067 806.55</b>	<b>3 067 806.55</b>
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		197 635.68		146 964.32	146 964.32
2188	AUTRES		349.00		2 151.00	2 151.00
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		730 118.13		513 982.71	513 982.71
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		28 974.00		30 926.00	30 926.00
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		53 097.41		25 002.59	25 002.59
21571	ATELIERS				5 000.00	5 000.00
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		16 647.79		13 432.51	13 432.51
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS				81 550.31	81 550.31
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		17 337.55			
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		1 780.14			
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		233 431.05		141 568.95	141 568.95
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		34 072.86		68 146.00	68 146.00
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS				441 593.47	441 593.47
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		512 610.98		50 596.99	50 596.99
21571	ATELIERS		48 080.01		70 139.14	70 139.14
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		94 608.41		1 476 752.56	1 476 752.56
2188	AUTRES		365 347.44			
<b>Solde = (c + d) - (a + b)</b>						<b>-3 067 806.55</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 161803

Libellé : EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP161803

## DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 922 735.00</b>	<b>728 537.09</b>	<b>a</b>	<b>2 194 197.91</b>	<b>b 2 194 197.91</b>
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 578.00		14 001.00	14 001.00
2188	AUTRES		25 578.00		14 001.00	14 001.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		164 954.86		388 045.14	388 045.14
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENC		164 954.86		388 045.14	388 045.14
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		241 076.30		584 744.70	584 744.70
2188	AUTRES					
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		25 736.50		26 388.50	26 388.50
2183	MATERIEL INFORMATIQUE		27 513.67		8 486.33	8 486.33
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		6 876.00			
2183	MATERIEL INFORMATIQUE		165 163.59		436 543.05	436 543.05
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		5 417.36			
2188	AUTRES		10 368.18		73 326.82	73 326.82
2183	MATERIEL INFORMATIQUE				40 000.00	40 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		96 425.70		398 374.30	398 374.30
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENC		96 425.70		398 374.30	398 374.30
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		200 502.23		809 032.77	809 032.77
21531	RESEAUX ET TRANSMISSION		200 203.89		797 516.68	797 516.68
21532	RESEAUX D'ALERTE		298.34		11 516.09	11 516.09

Solde = (c + d) - (a + b)	<b>-2 194 197.91</b>
---------------------------	----------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 161804

Libellé : AMENAGEMENTS TRAVAUX ET MOBILIERS

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP161804

## DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 335 000.00</b>	<b>307 408.03</b>	<b>a</b>	<b>3 029 009.97</b>	<b>b</b> <b>3 029 009.97</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>287 369.56</b>		<b>355 009.97</b>	<b>355 009.97</b>
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		99 680.23		156 319.77	156 319.77
2188	AUTRES		31 518.09		54 481.91	54 481.91
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		156 171.24		144 208.29	144 208.29
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>16 419.55</b>		<b>283 580.45</b>	<b>283 580.45</b>
2031	FRAIS D'ETUDES		16 419.55		283 580.45	283 580.45
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>3 618.92</b>		<b>2 390 419.55</b>	<b>2 390 419.55</b>
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		3 618.92		2 390 419.55	2 390 419.55
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>					
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS					
<b>Solde = (c + d) - (a + b)</b>						<b>-3 029 009.97</b>



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201401

Libellé : CONSTRUCTION GP DE LORIENT

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP201401

## DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	<b>DEPENSES</b>	4 470 950.00	1 903 724.79	a	2 567 225.21	b 2 567 225.21
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		54 950.00			
2031	FRAIS D'ETUDES		54 950.00			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		1 848 774.79		2 567 225.21	2 567 225.21
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		1 848 774.79		2 567 225.21	2 567 225.21
<b>Solde = (c + d) - (a + b)</b>						<b>-2 567 225.21</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.3</b>

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201501

Libellé : VEHICULES 2015-2018

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME AP201501

## DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	AP Votée	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	<b>DEPENSES</b>	<b>9 006 000.00</b>	<b>3 030 864.44</b>	<b>a</b>	<b>5 975 135.56</b>	<b>b</b> <b>5 975 135.56</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>3 030 864.44</b>		<b>5 975 135.56</b>	<b>5 975 135.56</b>
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		2 073 237.21		4 434 171.27	4 434 171.27
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		520 328.78		400 777.96	400 777.96
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS				178 000.00	178 000.00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		108 299.52		215 773.29	215 773.29
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS				248 993.34	248 993.34
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				250 000.00	250 000.00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS				180 828.61	180 828.61
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		142 742.99		17 681.30	17 681.30
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		126 896.94		35 000.00	35 000.00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS				13 909.79	13 909.79
21571	ATELIERS		59 359.00			
<b>Solde = (c + d) - (a + b)</b>						<b>-5 975 135.56</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B1.4</b>

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200902

Libellé : VÉHICULES INCENDIE ET DE SECOURS

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

**DEPENSES**

Chap./Art.	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	<b>DEPENSES</b>	<b>6 979 732.98</b>	<b>a</b>		<b>b</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 979 732.98</b>			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	6 979 732.98			

<b>Solde = (c + d) - (a + b)</b>	
----------------------------------	--

II - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES FINANCIERES	B3

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	5 032 500.00	0.00	4 900 615.93	4 900 615.93
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 030 000.00		4 898 115.93	4 898 115.93
1641	EMPRUNTS EN EUROS	697 930.00		1 303 825.93	1 303 825.93
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	582 070.00		347 490.00	347 490.00
16449	OPERAT. AFFERENTES A OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRES	3 750 000.00		3 246 800.00	3 246 800.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00	2 500.00
274	PRETS	2 500.00		2 500.00	2 500.00

II - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	10 684 117.65	0.00	13 350 330.13	13 350 330.13
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 000 000.00		1 165 000.00	1 165 000.00
1311 1313	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX DEPARTEMENTS	1 000 000.00		165 000.00 1 000 000.00	165 000.00 1 000 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 634 117.65		12 135 330.13	12 135 330.13
1641	EMPRUNTS EN EUROS	9 634 117.65		12 135 330.13	12 135 330.13
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21561 2183	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS MATERIEL INFORMATIQUE				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000.00		50 000.00	50 000.00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	50 000.00		50 000.00	50 000.00



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES FINANCIERES	B5

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	4 352 500.00	575 885.00	4 298 784.87	4 298 784.87
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	50 000.00		50 000.00	50 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	550 000.00	575 885.00	999 484.87	999 484.87
10222 1068	F.C.T.V.A. EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	550 000.00	575 885.00	864 361.00 135 123.87	864 361.00 135 123.87
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 750 000.00		3 246 800.00	3 246 800.00
16449	OPERAT. AFFERENTES A OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRES	3 750 000.00		3 246 800.00	3 246 800.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00	2 500.00
274	PRETS	2 500.00		2 500.00	2 500.00

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS</b>	<b>B6</b>

**RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL DEPENSES (3) (4)</b>				
	<b>TOTAL RECETTES (3) (4)</b>				

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>B7</b>

Chap./Art.	LIBELLE	Pour mémoire Budg. précédent	Proposition du président	Vote du conseil
<b>040</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>949 172.00</b>	<b>610 000.00</b>	<b>610 000.00</b>
13913	DEPARTEMENTS			
13931	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	745 172.00	430 000.00	430 000.00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	204 000.00	180 000.00	180 000.00
<b>040</b>	<b>RECETTES</b>	<b>4 160 000.00</b>	<b>4 380 000.00</b>	<b>4 380 000.00</b>
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	4 160 000.00	4 380 000.00	4 380 000.00
280452	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES. BREVETS, LICENC			
28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS			
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
281312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS			
281351	BATIMENTS PUBLICS			
281352	BATIMENTS PRIVES			
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION			
281532	RESEAUX D'ALERTE			
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			
281571	ATELIERS			
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE			
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT			
28183	MATERIEL INFORMATIQUE			
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER			
28188	AUTRES			
<b>021</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>487 945.18</b>	<b>500 000.00</b>	<b>500 000.00</b>

<b>II - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>B8</b>

Chap./Art.	LIBELLE	Pour mémoire Budg. précédent	Proposition du président	Vote du conseil
041	DEPENSES	11 000.00		
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 000.00		
041	RECETTES	11 000.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	11 000.00		

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>B9.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A</b>		<b>2 081 315.93</b>	<b>2 081 315.93</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>1 651 315.93</b>	<b>1 651 315.93</b>
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	1 303 825.93	1 303 825.93
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	347 490.00	347 490.00
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1687	Autres dettes		
	<b>Autres dépenses à déduire des ressources propre</b>	<b>430 000.00</b>	<b>430 000.00</b>
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte	430 000.00	430 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 081 315.93			2 081 315.93

<b>II - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>B9.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>5 796 861.00</b>	<b>5 796 861.00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>866 861.00</b>	<b>866 861.00</b>
10222	FCTVA	864 361.00	864 361.00
10228	Autres fonds		
138	Autres subvent* invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des par		
27	Autres immobilisations financières	2 500.00	2 500.00
274	PRETS	2 500.00	2 500.00
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>	<b>4 930 000.00</b>	<b>4 930 000.00</b>
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des par		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	4 380 000.00	4 380 000.00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	4 380 000.00	4 380 000.00
280452	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICE		
28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS		
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		
281312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS		
281351	BATIMENTS PUBLICS		
281352	BATIMENTS PRIVES		
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION		
281532	RESEAUX D'ALERTE		
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS		
281571	ATELIERS		
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEME		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		
28183	MATERIEL INFORMATIQUE		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		
28188	AUTRES		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000.00	50 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000.00	500 000.00

	Opérations de l'exercice VII	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	5 796 861.00			135 123.87	5 931 984.87

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>B9.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	2 081 315.93
Ressources propres disponibles	VIII	5 931 984.87
Solde (VIII - IV)	IX	3 850 668.94

370







REF 55  
05-04-10

# ANNEXES

**IV - ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>IV</b>
		<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
ligne trésorerie	06/03/2017	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
10-2008	31/12/2008	1 484 440,00	1 661 140,00	9 233,40	1 661 140,00	1 484 440,00
11-2010	30/12/2010	1 762 360,00	3 817 990,00	6 125,58	3 817 990,00	1 762 360,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>7 246 800,00</b>	<b>5 479 130,00</b>	<b>15 358,98</b>	<b>5 479 130,00</b>	<b>3 246 800,00</b>

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
10000322370	CREDIT AGRICOLE	15/12/2017	15/12/2017	15/05/2018	500 000,00	F	Taux fixe à 1,02 %	1,02	1,02	EUR	X	C	O	A-1
12-2011	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/02/2012	15/02/2012	01/08/2012	1 350 000,00	V	Euribor 03 M + 1,98	3,03	3,11	EUR	T	C	O	A-1
13-2011	CREDIT AGRICOLE	12/03/2012	12/03/2012	15/03/2013	155 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M + 3,2	4,25	4,25	EUR	A	C	O	A-1
14-2013	SFIL CAFFIL	12/11/2013	10/12/2013	01/04/2014	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,36	3,40	EUR	T	C	O	A-1
15-2015	SFIL CAFFIL	16/12/2014	04/02/2015	01/03/2016	2 150 000,00	F	Taux fixe à 1,83 %	1,83	1,83	EUR	A	C	O	A-1
16-2016	SFIL CAFFIL	23/12/2015	09/02/2016	01/03/2017	400 000,00	F	Taux fixe à 1,78 %	1,78	1,78	EUR	A	C	O	A-1
6-2004	DEXIA CL	26/02/2005	26/02/2005	01/06/2005	1 750 000,00	F	Taux fixe à 3,58 %	3,58	3,68	EUR	T	P	O	A-1
7-2005	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2005	30/06/2006	30/09/2006	1 600 000,00	V	(TAM(Positive)-Floor -0,04 sur TAM(Positive)) + 0,04	2,39	2,45	EUR	T	P	O	A-1
8-2006	DEXIA CL	01/05/2007	28/12/2006	01/08/2007	1 000 000,00	V	(Eonia(Positive)-Floor -0,02 sur Eonia(Positive)) + 0,02	3,59	3,72	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
10-2008	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2008	31/12/2008	22/03/2012	2 700 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M + 0,92	5,17	5,35	EUR	X	X	O	A-1
11-2010	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2010	30/12/2010	15/09/2012	2 600 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M + 0,27	1,31	1,34	EUR	X	X	O	A-1
168 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														





ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

413

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	9 225 198 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A1.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable													
sinistres (total)													
Taux compensés													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**ETAT NEANT**



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé				Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)												
		Index (8)		Niveau de taux (8)		Index		Niveau de taux		Avant opération de couverture	Après opération de couverture											
										Charges c/888	Produits c/788											
Taux fixe (total)																						
Taux variable simple (total)																						
Taux complexe (total) (2)																						
Total										0,00												0,00

Effet de l'instrument de couverture

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ETAT NEANT

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 59: délibération du 25 octobre 2013

CODE	DESIGNATION	DUREE
Véhicules de lutte contre les incendies	Fourgon pompe tonne	24
Véhicules de lutte contre les incendies	Fourgon pompe tonne secours routier	24
Véhicules de lutte contre les incendies	Camion citerne rural	24
Véhicules de lutte contre les incendies	Echelle pivotante automatique	25
Véhicules de lutte contre les incendies	Fourgon mousse grande puissance	25
Véhicules de lutte contre les incendies	Moto pompe remorquable	25
Véhicules de lutte contre les incendies	Camion citerne feux forêts	25
Véhicules de secours	Véhicule de secours et assistance aux victimes	12
Véhicules de secours	Véhicules de secours routier	10
Véhicules de secours	Equipement de signalisation sur VTU	15
Véhicules légers	Véhicule léger feux de forêts	15
Véhicules légers	Véhicule léger nautique	15
Véhicules spécifiques	camion porte cellule	22
Véhicules légers	Véhicule léger routier	15
Véhicules légers	Véhicule léger tout usage	15
Véhicules légers	Véhicule léger hors route polyvalent	15
Véhicules légers	Véhicule transport personnel	15
Véhicules spécifiques	Véhicules tous usages	15
Véhicules spécifiques	Véhicule de soutien technique	15
Engins	Autres engins	15
Autres véhicules	Autres véhicules	15
Atelier	Logistique - Matériels atelier	15
Matériel d'incendie et de secours	Atelier protection respiratoire	16
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques-BARGE Nautique	10
Opérations immobilières	Construction, travaux	25
Aménagements, installations générales, mobiliers et autres	Mobilier, vestiaire, rayonnage, autres aménagement	15
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques - Logiciels - CARTOGRAPHIE	4
Matériel d'incendie et de secours	Equipement de protection individuel	10
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- Feux de navires	15
Aménagements, installations générales, mobiliers et autres	Aménagements, installations générales- FORMATION	10
Autres	Autres Matériels -FORMATION	8
Matériel d'incendie et de secours	Matériels incendie et secours- Matériels GRIMP	8
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques et audiovisuels-Logiciels métier et bureautique	5
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques et audiovisuels-Postes de travail et matériels associés	6
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels informatiques et audiovisuels-Photocopieurs, Audiovisuel, Matériel communication	6
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- vecteur eaux intérieur	15
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- vecteur côtier	15
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- support plongeur	12
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- vecteur nautique mobile	7
Matériel d'incendie et de secours	Matériels nautiques- matériels	7
Matériel d'incendie et de secours	Matériels risques technologiques	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Désincarcération	25
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Extinction	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Opérations diverses	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Reconnaissance sauvetage	15
Matériel d'incendie et de secours- Petits matériels opérationnels	Outillages	25
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels réseaux-Logiciels système et réseaux	5
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels réseaux-Matériels d'interconnexion	11
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels réseaux-Serveurs et matériels associés	7
Matériels informatiques, réseaux et téléphonie	Matériels de Téléphonie	5
Matériels médicaux	Matériels médico-secouriste	7
Matériels de transmission	Antares- matériels, installations	10
Matériels de transmission	Radio transmission et téléphonie	15
Autres	Autres - matériels SPORTS-	8

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Biens appartenant aux catégories mentionnées ci-avant dont la valeur est inférieure à 600 € TTC : 1 (\*)

(\*) 1 an ou plus en fonction de la nature du bien sur décision de l'ordonnateur.

SUBVENTION D'EQUIPEMENT RECUE

Subvention d'équipement reçue 15

**IV – ANNEXES**

**A3**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS  
ETAT DE REPARTITION DES CHARGES**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant des provisions de l'exercice	Montant total des provisions constitués	Montant des reprises	SOLDE
<b>Prov. pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Autre provisions pour risques	25/02/15	276 000,00	0,00	276 000,00	0,00	276 000,00
Provisions pour grosses réparations						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>276 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>276 000,00</b>

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A4
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étatement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
				481	00	00	
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

ETAT NEANT

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

A5

N° opération :		Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 31/12/N-1 (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 31/12/N-1 (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
45... + n° d'opération					45... + n° d'opération Financement par le tiers et par d'autres tiers				
040 Travaux réalisés par le personnel					040 Financement par le SDIS				
du mandataire					041 Financement par emprunt à la				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					section du SDIS				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées

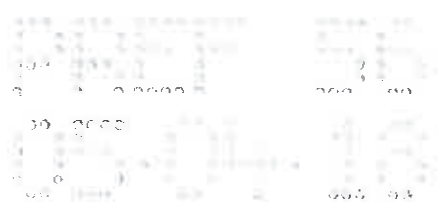
ETAT NEANT

**IV - ANNEXES**

**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT  
SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.3312-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	subvention de fonctionnement		COS VANNES		3 000,00
6574	subvention de fonctionnement		COS LORIENT		3 500,00
6574	subvention de fonctionnement		COS DDSIS		187 033,00
6574	subvention de fonctionnement		UDSP		193 174,00
6574	subvention de fonctionnement		AMICALE		36 000,00
6574	subvention de fonctionnement		FUPILLES		6 740,00
6574	subvention de fonctionnement		BAGAD		1 000,00
6574	subvention de fonctionnement		BATTERIE FANFARE SP		1 000,00
6574	subvention de fonctionnement		ADSVAR		15 000,00
6574	subvention de fonctionnement		CGT		650,00
6574	subvention de fonctionnement		SNSPF PAYS		650,00
6574	subvention de fonctionnement		FO		650,00
6574	subvention de fonctionnement		AVENIR SECOURS CFE CGC		650,00



SDIS DU MORBIHAN - SDIS56 BUDGET PRINCIPAL - 2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)</b>	<b>B2</b>

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	MONTANT DES RECEVABLES RESTANT A COURIR				Cumul restant	Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers										
Crédits-bails immobiliers										
<b>TOTAL</b>										

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

# ETAT NEANT

IV – ANNEXES									IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE									B3
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts investissements (1)	Somme nette des parts investissements (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

ETAT NEANT



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B4</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	<b>TOTAL</b>						

ETAT NEANT

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annulé à recevoir au cours de l'exercice
	8026 Redevances de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir en annuités						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
	<b>TOTAL</b>						

<b>III - ANNEXES - ENGAGEMENTS</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>B6</b>

N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2018	Reste à financer 2019	Reste à financer (>2019)
AP161802-2016 PETITS EQUIPEMENTS	5 341 897.00	60 000.00	5 401 897.00	2 334 090.45	3 067 806.55		
AP161803-2016 EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE DE L'INFO	2 922 735.00		2 922 735.00	728 537.09	2 194 197.91		
AP161804-2016 AMENAGEMENTS TRAVAUX ET MOBILIERS	2 335 000.00	1 001 418.00	3 336 418.00	307 408.03	3 029 009.97		
AP201401-2014 CONSTRUCTION DU GROUPEMENT DE LORIENT	4 470 950.00		4 470 950.00	1 903 724.79	2 567 225.21		
AP201501-2015 VEHICULES 2015-2018	9 006 000.00		9 006 000.00	3 030 864.44	5 975 135.56		

II - ANNEXES - ENGAGEMENTS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	B7

N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2018	Reste à financer 2019	Reste à financer (>2019)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	-----------------------------	--------------------------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b>	<b>C</b>

## C1 - ETAT DU PERSONNEL

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
84		84	0	84	73	3	76
Directeur territorial		1		1	1		1
Attaché principal		3		3	0,5		0,5
Attaché		4		4	3,6	0	3,6
Secrétaire de mairie		1		1	1		1
Rédacteur principal 1ère classe		4		4	3,9		3,9
Rédacteur principal 2ème classe		0		0	0	1	1
Rédacteur		5		5	3,9		3,9
Adjoint administratif principal 1ère classe		14		14	13,4		13,4
Adjoint administratif principal 2ème classe		30		30	24,9		24,9
Adjoint administratif		21		21	20,8	2	22,8
Catégorie B (rédacteur) / catégorie A (attaché)		1		1	0	0	0
		0		0			
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
35		35	0	35	35	0	35
Ingénieur principal		1		1	1		1
Ingénieur		3		3	2	0	2
Technicien principal 1ère classe		2		2	2		2
Technicien principal 2ème classe		3		3	3		3
Technicien		0		0	0		0
Agent de maîtrise		1		1	1		1
Agent de maîtrise principal		1		1	1		1
Adjoint technique principal 1ère classe		3		3	3		3
Adjoint technique principal 2ème classe		10		10	9		9
Adjoint technique		11		11	13		13
		0		0		0	0
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS</b>							
385		385	0	385	348,5	0	348,5
Contrôleur Général		1		1	1		1
Colonel hors classe		2		2	1		1
Lieutenant-colonel		8		8	5		5
Commandant		12		12	12		12
Capitaine		20		20	18		18
Lieutenant hors classe		4		4	3		3
Lieutenant 1ère classe		22		22	22		22
Lieutenant 2ème classe		9		9	7		7
Adjudant		101		101	90,9		90,9
Sergent		116		116	112,8		112,8
Caporal-chef		4		4	7		7
Caporal		59		59	63		63
Sapeur		2		2	2		2
Médecin classe exceptionnelle		2		2	1		1
Pharmacien hors classe		1		1	1		1
Cadre de santé de 1ère classe		1		1	1		1
Infirmier hors classe		1		1	0,8		0,8
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>484</b>	<b>0</b>	<b>484</b>	<b>456,5</b>	<b>3</b>	<b>459,5</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b> (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : ...

Nombre de membres présents : ...

Nombre de suffrages exprimés : ...

VOTES :

Pour : ...

Contre : ...

Abstentions : ...

Date de convocation : ...

Présenté par ... (1),

A ... , le ...

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session ...

A ... , le ...

Les membres du conseil d'administration,

--	--

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... , et de la publication le ...

A ... , le ...

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».


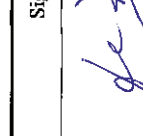
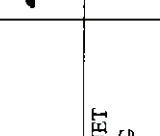
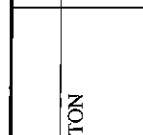
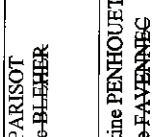
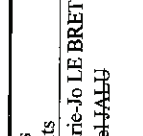

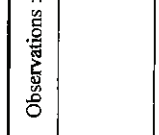
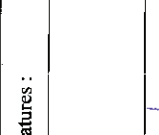
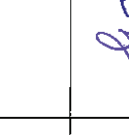
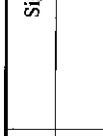
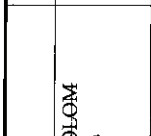
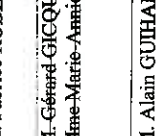
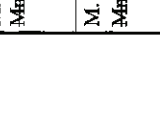
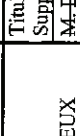
Date de convocation : 12 février 2018  
 Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire  
 Budget primitif - Exercice 2018 - Budget principal

Nombre de membres en exercice : 22  
 Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 17  
 VOTES : Pour : 17  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Les membres  
 du conseil d'administration  
 du SDIS du Morbihan,

Le président  
 du conseil d'administration  
 du SDIS du Morbihan,

Titulaires Suppléants	Observations :	Signatures :	Titulaires Suppléants	Observations :	Signatures :	Observations :
M. Denis BERTHOLOM M. Benoît QUERO			Mme Marie-Jo LE BRETON M. Michel JALLU			
M. Yannick CHESNAIS Mme Marie-Hélène HERRY			M. André LE CORRE M. Jean-François MARY			
M. Gilles DUFEIGNEUX Mme Marie-Christine LE QUER			M. François LE COTILLEC M. Roland LE GUENNEC			
Mme Naédyne DURIEZ M. Jean-Paul SOLARO			M. Renan LOAS Mme Brigitte MELIN			
M. Marcel BENOIT			M. Daniel MARTIN M. Jean Paul BERTHO			
Mme Nadine FREMONT M. Fabrice ROBELET			Mme Michèle NADEAU			
M. Gérard GICQUEL Mme Marie-Annick MARTIN			M. Patrick PARISOT M. Jean-Luc BLEHER			
M. Alain GUIHARD Mme Marie-Claude GAUDIN			Mme Christine PENHOUEF Mme Gaëlle FAYENNEC			
Mme Marie-Odile JARLIGANT Mme Soizic PERRAULT			M. Michel PICHARD Mme Martine GULLAS-GUERINNEB			
M. Jean-Rémy KERVARREC Mme Françoise BALLESTER			M. Gérard PIERRE			
M. Hervé LAUDIC			M. Laurent TONNERRE Mme Gisèle LANGLET			

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture le ..... et de la publication le .....

A VANNES, le .....











## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 mars 2018

Nombre de membres : 22 Présents : 14 Votants : 19	<b>Délibérations n°C01 à C06</b>	Date de convocation : 12 février 2018
Nombre de membres : 22 Présents : 13 Votants : 17	<b>Délibérations n°C07 à C17</b>	Date de convocation : 12 février 2018

Le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni **le 23 mars 2018** à 9h30 à la direction départementale des services d'incendie et de secours à Vannes, sous la présidence de Gilles DUFEIGNEUX, Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Morbihan (SDIS 56).

### **MEMBRES TITULAIRES PRESENTS :**

Gilles DUFEIGNEUX	Marie-Jo LE BRETON (jusqu'à Dél C06 incluse)
Christine PENHOUE	Alain GUIHARD
Laurent TONNERRE	André LE CORRE
Yannick CHESNAIS	François LE COTILLEC
Hervé LAUDIC	Patrick PARISOT
Jean-Rémy KERVARREC	Marcel BENOIT
Jean-Paul BERTHO	Michel PICHARD

### **MEMBRES TITULAIRES EXCUSES :**

Ronan LOAS donne un pouvoir à Marie-Jo LE BRETON  
Marie-Odile JARLIGANT donne un pouvoir à Alain GUIHARD  
Gérard GICQUEL donne pouvoir à Yannick CHESNAIS  
Nadyne DURIEZ donne pouvoir à Jean-Paul BERTHO  
Michèle NADEAU donne pouvoir à Hervé LAUDIC  
Daniel MARTIN est représenté par son suppléant Jean-Paul BERTHO  
Gérard PIERRE  
Denis BERTHOLOM  
Nadine FREMONT

### **Assistaient à la réunion avec voix consultative :**

Contrôleur Général Cyrille BERROD, Directeur départemental du SDIS 56  
Adjudant Gilles CARGOUET, titulaire CATSIS (Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours)  
Adjudant Sébastien VEILLON, titulaire CATSIS

### **Assistaient à la réunion :**

Colonel Eric LEBON, Directeur départemental adjoint du SDIS 56  
Monsieur François FONTAINE, Directeur général des finances et des moyens du conseil départemental du Morbihan

### **Secrétaires de séance :**

Laurent LE BRUN, Responsable administratif et financier du SDIS 56  
Anne OLLIERO, Responsable du bureau des assemblées et des affaires juridiques



**Objet : Budget primitif 2018 – budget annexe formation**

RAPPORTEUR : Hervé LAUDIC

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

*Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M61 des services départementaux d'incendie et de secours,*

*Vu la délibération du conseil d'administration n°2017-C42 du 22 décembre 2017 portant adoption du plan de formation 2018-2020,*

*Vu la convention de partenariat entre le département du Morbihan et le SDIS du Morbihan pour les années 2016 à 2018,*

La proposition de budget primitif du budget annexe formation de l'exercice 2018 correspond aux actions de formations dispensées aux Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP), aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) ainsi qu'aux Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (PATS).

Pour 2018, les prévisions de crédits affectés à la formation sont arrêtées pour un montant de **862 000 €** (hors indemnités versées aux SPV). Le budget est stable par rapport à celui de 2017. Il s'inscrit dans le cadre du plan de formation départemental adopté par le conseil d'administration pour la période 2018-2020.

Depuis plusieurs années, les actions de formation ont connu un renforcement important afin de contribuer au développement des compétences des personnels. Elles concernent notamment les formations initiales ainsi que les formations continues des SPP et SPV.

Le montant inscrit au budget primitif 2018, en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement, s'élève à **862 000 €**.

**1. Dépenses**

Les dépenses relatives au budget annexe formation relèvent exclusivement du chapitre globalisé 011 – charges à caractère général.

Les principaux postes de dépenses évoluent comme suit :

<b>Matières, locations, fournitures consommées</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
<b>Evolution : - 4,89 %</b>	<b>163 700 ,00 €</b>	<b>155 700,00 €</b>

Le poste budgétaire est en diminution de 4,89% par rapport au budget primitif 2017 compte tenu des besoins pour mener à bien les actions de formation. Ces dépenses concernent les fournitures afférentes à l'organisation des actions de formation (carburant, alimentation, petit équipement...).

<b>Versement à des organismes de formation et autre dépenses de fonctionnement</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
<b>Evolution : 1,15 %</b>	<b>698 300,00 €</b>	<b>706 300,00 €</b>

Ce poste budgétaire est en hausse de 1,15 % par rapport à 2017. Les crédits affectés à ce poste correspondent au recours à des organismes de formations spécialisés qui dispensent des actions au profit des sapeurs-pompiers et des PATS, conformément au calendrier de formation prévisionnel 2018.



Ces dépenses regroupent également les frais logistiques d'organisation des actions de formation (entretien de matériels, etc...).

Les montants inscrits permettent de répondre à la juste sollicitation des prestataires extérieurs pour assurer les actions de formation 2018.

TOTAL	BP 2017	BP 2018
Evolution : 0 %	862 000,00 €	862 000,00 €

## 2. Recettes

Les recettes de fonctionnement 2018 se répartissent en trois catégories :

- le paiement des prestations de formation réalisées au profit d'autres SDIS ou d'autres organismes. Il s'agit par exemple de prestations dans le cadre du bac professionnel des métiers de la sécurité avec le lycée Saint Joseph Lasalle à Lorient ;
- la subvention d'équilibre du budget principal ;
- le résultat antérieur reporté.

### TABLEAU DE PRESENTATION DES RECETTES (en €)

DESIGNATION	BP 2017	PART (en %)	BP 2018	PART (en %)	EVOLUTION 2017/2018
Prestations de formation	70 000,00 €	8,12	70 000,00 €	8,12	0,00%
Subvention d'équilibre	589 190,71 €	68,35	765 003,56 €	88,75	29,84%
Résultat antérieur reporté	202 809,29 €	23,53	26 996,44 €	3,13	NS <sup>(1)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>862 000,00 €</b>	<b>100,00</b>	<b>862 000,00 €</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00%</b>

(1) NS : Non Significatif

La subvention d'équilibre est arrêtée pour 2018 à **765 003,56 €**. Ce montant augmente de 29,84 % par rapport au budget primitif 2017. Cette hausse s'explique principalement par la baisse du résultat antérieur reporté (- 175 K€).

Le résultat reporté de l'exercice 2017 s'élève à **26 996,44 €**. Il représente **3,13 %** du financement des actions de formation départementales pour l'exercice 2018.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**A l'unanimité,**

**ADOpte le budget primitif du budget annexe formation par chapitre en dépenses et recettes.**

Président,  
  
Gilles DUFEIGNEUX.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**SDIS DU MORBIHAN  
SDIS56 BUDGET ANNEXE FORMATION**

NUMERO SIRET : 28560047400040

POSTE COMPTABLE DE

M61

**BUDGET PRIMITIF**

ANNEE 2018

Handwritten text, possibly a date or reference number, located in the top left corner of the page.



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

I-

Le Conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les programmes listés en page III-B-1.2. (2)
- ~~avec~~ ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - La comparaison s'effectue par rapport

au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).

III - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1.~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

I - INFORMATIENS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Racettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	835 877.56	660 064.71	202 809.29	26 996.44
Investissement				
Fonctionnement	835 877.56	660 064.71	202 809.29	26 996.44

**RESTES A REALISER - DEPENSES**

Chap/Art.	LIBELLES	Dép. engagées non mandatées
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
			26 996.44
			26 996.44

## RESTES A REALISER - RECETTES

Chap/Art.	LIBELLES	Titres restant à émettre
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)			

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	862 000.00	835 003.56
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		26 996.44
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		862 000.00	862 000.00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET		862 000.00	862 000.00

## TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES			TOTAL DES RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	D'ORDRE	TOTAL
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET						
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	862 000.00		862 000.00	835 003.56		835 003.56
TOTAL BUDGET (HORS RAR N-1 ET REPORTS)	862 000.00		862 000.00	835 003.56		835 003.56

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A2.1</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

## OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	862 000.00	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		70 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		765 003.56
<b>Total gestion des services</b>		<b>862 000.00</b>	<b>835 003.56</b>

<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>862 000.00</b>	<b>835 003.56</b>
-------------------------------------	-------------------	-------------------

<b>SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : -26996.44</b> (Recettes réelles - Dépenses réelles)
--

## OPERATIONS D'ORDRE (1)

<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		
-------------------------------------	--	--

<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : 0.00</b>
--

<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>26 996.44</b>
---	--	------------------

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)****OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>			
<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : 0.00</b> (Dépenses réelles - Recettes réelles)			

**OPERATIONS D'ORDRE (4)**

<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>			
<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 : 0.00</b>			
<b>001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)</b>			
<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>			

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation des mandats donnant lieu à reversement.

(4) R1 021 = DF 023 ; Rt 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RJ 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE - DEPENSES</b>	<b>B1</b>

## 1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	862 000.00		862 000.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	862 000.00		862 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	862 000.00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

## 1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	70 000.00		70 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	765 003.56		765 003.56
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>835 003.56</b>		<b>835 003.56</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>26 996.44</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>862 000.00</b>



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL - Avec AE / CP - Hors AE / CP	862 000.00		862 000.00	862 000.00	862 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - Avec AE / CP - Hors AE / CP							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS							
043								
Dépenses de fonctionnement - Total			862 000.00		862 000.00		862 000.00	862 000.00
+								
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE								
=								
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						862 000.00		

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	70 000.00		70 000.00	70 000.00	70 000.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	589 190.71		765 003.56	765 003.56	765 003.56
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
043						
Recettes de fonctionnement - Total		659 190.71		835 003.56	835 003.56	835 003.56
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						26 996.44
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						862 000.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>
— 60 —	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	81 500.00	55 500.00	55 500.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60622	CARBURANTS	21 000.00	21 000.00	21 000.00
60623	ALIMENTATION	7 000.00	7 000.00	7 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	31 000.00	25 000.00	25 000.00
— 61 —	SERVICES EXTERIEURS	797 000.00	805 000.00	805 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	87 000.00	89 000.00	89 000.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	3 000.00	1 000.00	1 000.00
	DIVERS			
	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE			
61821	ABONNEMENTS	1 200.00	1 200.00	1 200.00
61828	AUTRES	8 000.00	6 000.00	6 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	524 800.00	554 800.00	554 800.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	170 000.00	150 000.00	150 000.00
— 62 —	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 500.00	1 000.00	1 000.00
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6241	TRANSPORTS DE BIENS			
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000.00	500.00	500.00
6248	DIVERS	1 500.00	500.00	500.00
— 63 —	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 000.00	500.00	500.00
6354	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP. DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 000.00	500.00	500.00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65</b>		<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>	<b>862 000.00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	962 000.00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
70	<b>PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERS</b>	70 000.00	70 000.00	70 000.00
—— 70 ——	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	70 000.00	70 000.00	70 000.00
7068	PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	70 000.00	70 000.00	70 000.00
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	589 190.71	765 003.56	765 003.56
—— 75 ——	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	589 190.71	765 003.56	765 003.56
7552	EXCEDENT OU DEFICIT PAR BUDGETS ANNEXES PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPA	589 190.71	765 003.56	765 003.56
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=70+74+75+013		<b>659 190.71</b>	<b>835 003.56</b>	<b>835 003.56</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
----- 77 ----- 7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		659 190.71	835 003.56	835 003.56
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		659 190.71	835 003.56	835 003.56

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>26 996.44</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>862 000.00</b>
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
Dépenses d'équipement					
- Non individualisées en programmes d'équipement - avec APCP - hors APCP					
- Individualisées en programmes d'équipement - avec APCP - hors APCP					
Subventions d'équipement à verser (c/204)					
- avec APCP - hors APCP					
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses financières					
040 Opérations d'ordre entre sections					
041 Opérations patrimoniales					
Dépenses d'investissement - Total					

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil	TOTAL (RaR + vote)
	Recettes d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Recettes financières					
	Opérations d'ordre entre sections					
	041 Opérations patrimoniales					
	Recettes d'investissement - Total					

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	
--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : ...

Nombre de membres présents : ...

Nombre de suffrages exprimés : ...

VOTES :

Pour : ...

Contre : ...

Abstentions : ...

Date de convocation : ...

Présenté par ... (1),

A ... , le ...

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session ...

A ... , le ...

Les membres du conseil d'administration,

--	--

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... , et de la publication le ...

A ... , le ...




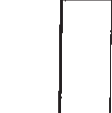
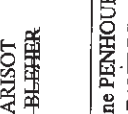
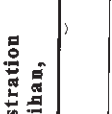

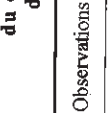



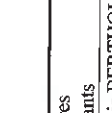
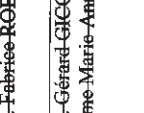
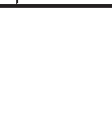
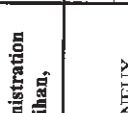
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».



Date de convocation : 12 février 2018  
 Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire  
 Budget primitif - Exercice 2018 - Budget annexe Formation

Nombre de membres en exercice : 22  
 Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 17  
 VOTES : Pour : 17  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Le président du conseil d'administration du SDIS du Morbihan,		Les membres du conseil d'administration du SDIS du Morbihan,			
Titulaires Suppléants	Signatures :	Observations :	Titulaires Suppléants	Signatures :	Observations :
M. Denis BERTHOLOM M. Benoît QUÉRO			Mme Marie-Jo LE BRETON M. Michel JALU		
M. Yannick CHESNAIS Mme Marie-Hélène HERRY			M. André LE CORRE M. Jean-François MARY		
M. Gilles DUFEIGNEUX Mme Marie-Christine LE QUÉR			M. François LE COITILLEC M. Roland LE GUENNEG		
Mme Nedyne DURIEZ M. Jean-Paul SOLARGO			M. Roman LOAS Mme Brigitte MELIN		
M. Marcel BENOIT			M. Daniel MARTIN M. Jean Paul BERTHO		
Mme Nadine FREMONT M. Fabrice ROBELLET			Mme Michèle NADEAU		
M. Gérard GICQUEL Mme Marie-Annick MARTIN			M. Patrick PARISOT M. Jean-Luc BLEHER		
M. Alain GUIHARD Mme Marie-Claude GAUDIN			Mme Christine PENHOUEY Mme Gaëlle FAVENNEC		
Mme Marie-Odile JARLIGANT Mme Soizic PERRAULT			M. Michel PICHARD Mme Martine GUILLAS-GUERINEL		
M. Jean-Rémy KERVARREC Mme Françoise BALLESTER			M. Gérard PIERRE		
M. Hervé LAUDIC			M. Laurent TONNERRE Mme Giselaïne LANGLETT		

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture le..... et de la publication le.....  
 A VANNES, le.....

